



AG2R LA MONDIALE

Prendre la main
sur demain

Prévoyance

Taux de cotisations

CCN des Industries des carrières et matériaux (Brochure n° 3081)

Personnel non cadre

Garanties	Taux contractuel global TA + TB ⁽¹⁾	Répartition	
		Salarié	Employeur
Total prévoyance	2,10 % TA + 2,10 % TB	0,70 % TA + 0,70 % TB	1,40 % TA + 1,40 % TB

(1) TA : Tranche A : Partie du salaire annuel brut limitée au plafond annuel de la Sécurité sociale.

TB : Tranche B : Partie du salaire annuel brut compris entre 1 et 4 fois le plafond annuel de la Sécurité sociale.